CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE 49, Avenue Taieb M'hiri

1002 Tunis Bélvédère Tel: 71796744 - Télex : 14063

Bureau Régional de: TUNIS NORD

Le: 22/05/2013

Employeur N°: 321621\_ 66

----\*---

ASSOCIATION BEITY ASSOCIATION

5 AVENUE KHEREDDINE PACHA

1002 TUNIS BELVEDERE

## NOTIFICATION DIFFILIATION

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ciin certificat de votre affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale que vous aurez afficher sur les lieux de travail conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi 60/30 du 14 Décembre 1960, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

J'attire votre attention sur le fait que votre numéro d'affiliation doit figurer dans toutes vos correspondances avec la C.N.S.S

## REPUBLIQUE TUNISIENNE ----\*---

Ministère des affaires sociales, de la solidarité et des travailleurs Tunisiens à l'Etranger

Bureau Régional de:

TUNIS NORD

CERTIFICAT D'AFFILIATION A LA CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE Loi n° 60-30 du 14/12/1960 art 39 alinéa 1 Loi n° 94-28 du 21/02/1994 art 4

Le Président Directeur Général de la Cais Mationale de Sécurité Sociale soussigné, certifie que: ASSOCIATION BEITY ASSO

est affilié(e) à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au titre du régime légal de sécurité sociale et du régime de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles sous le n°: 321621 - 66

avec effet du:

01/04/2013

TUNIS LE:

P/ LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

NB: Le Présent certificat d'affiliation doit être affiché sur les lieux de travail: Art 39 Alinéa 1 de la loi 60-30 du 14/12/1960